



Saisie sur compte bancaire sans avertissement

Par Mlac93

Bonjour

J'ai été saisie sur mon compte bancaire d'un montant de 750?

Je ne sais pas à quoi cela correspond car je n'ai reçu aucun document afin de m'avertir que je devais de l'argent à qui que ce soit

Ma banque ne m'a pas prévenue non plus

Après un appel à un conseiller je sais juste que c'est le trésor public mais je ne sais absolument pas ce que c'est!

Quels sont mes recours ?

Merci par avance pour vos retours

Par TUT03

Bonjour

vous allez probablement recevoir très prochainement un avis à tiers détenteur qui va vous indiquer la nature de votre dette et vous proposer le moyen de la rembourser ou de la contester

il est évident que vous n'êtes pas informé à l'avance de cette saisie

vous pouvez aussi consulter votre espace en ligne fiscal et consulter les courriers qui vous sont adressés, il est probable que vous aller trouver ces avis à tiers détenteur

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le Trésor Public recouvre les impôts, mais aussi les factures d'hôpitaux, etc.

Il ne préviens pas car ce serait trop facile de vider le compte pour y échapper ...

Attendez plus d'infos dans les prochains jours ou contactez votre centre des impôts.